



Le parcours citoyen de l'élève

publié le 27/06/2016

Descriptif :

Circulaire sur le parcours citoyen : orientations éducatives et pédagogiques pour sa mise en œuvre.
BOEN n°25 du 23 juin 2016.

Sommaire :

- Les grands objectifs et le pilotage du parcours citoyen
- 1 - Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements
- 2 - Le parcours citoyen dans le fonctionnement des écoles et établissements et la vie scolaire
- 3 - Mobiliser tous les acteurs
- 4 - Le parcours citoyen au cœur de la relation entre l'école, l'établissement scolaire et les territoires

La [circulaire du BOEN n°25 du 23 juin 2016](#)  précise les orientations éducatives et pédagogiques pour la mise en œuvre du parcours citoyen.

● Les grands objectifs et le pilotage du parcours citoyen

L'Ecole est à la fois le lieu où s'acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour vivre et s'insérer dans la société et celui où se mettent en place des pratiques et des habitudes permettant à chaque enfant et adolescent de devenir un citoyen libre, responsable et engagé, habitant d'une planète commune.

Dans le cadre scolaire, l'apprentissage de la citoyenneté se conçoit comme un **parcours cohérent** ; il s'impose comme **un projet de l'élève et pour l'élève** qui doit l'amener à comprendre le sens de la notion de citoyenneté et lui donner envie de l'exercer pleinement. Il s'agit donc de **mettre en œuvre une véritable action éducative de longue durée** qui s'inscrit dans le **projet global de formation**. Le parcours citoyen doit être partagé et explicité aux élèves (et aux familles) afin qu'ils en connaissent les échéances et les points de passage obligés.

En cela, il contribue pleinement au domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, sur « la formation de la personne et du citoyen ».

Pendant la plus grande durée de ce parcours, l'élève est un **citoyen en devenir** qui prend progressivement conscience de ses droits, de ses devoirs et de ses responsabilités. Il expérimente au contact des autres ses capacités à agir et à collaborer, les exerce et les améliore à l'occasion de différentes activités. Le parcours permet aussi à l'élève d'apprendre à accepter la diversité des opinions ainsi que les désaccords, en privilégiant l'écoute et le débat. Il lui donne les moyens d'adopter un comportement réfléchi et responsable et de développer son esprit critique.

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen, en assurant la convergence, la continuité et la progressivité des enseignements, des dispositifs et des projets. Pour y parvenir elle dispose de temps de concertation au sein d'instances existantes : conseil de cycle, conseil école-collège, conseil pédagogique, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté et comité académique d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Le parcours prend également appui sur la **participation de l'élève à la vie sociale et démocratique** de la classe et de l'école ou de l'établissement, sur son sens de l'initiative et sa capacité d'engagement. Le parcours citoyen prend place dans le projet d'école et le projet d'établissement, qui s'inscrivent dans les grandes orientations de la politique éducative.

► **Ressource "Construire le parcours citoyen"** [🔗](#) : outil destiné aux équipes éducatives pour élaborer le parcours citoyen de l'élève de l'école au lycée.

● 1 - Le parcours citoyen dans le cadre des enseignements

Par ses objectifs, ses contenus et ses méthodes, le **parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés de l'école au lycée**, en particulier l'enseignement moral et civique et l'éducation aux médias et à l'information qui constituent des fils directeurs, et tous les professionnels de l'éducation. Il participe, s'agissant de la scolarité obligatoire, du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, notamment du domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen ».

En effet, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et les programmes scolaires, de l'école au lycée, repose sur des **principes généraux** qui concourent particulièrement au parcours citoyen.

Le parcours citoyen est donc un parcours éducatif qui vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement dans des projets et actions éducatives à dimension morale et citoyenne. À ce titre, les programmes d'enseignement moral et civique permettent de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et expériences de l'élève.

La conduite d'actions éducatives complémentaires de l'enseignement (concours, journées à thèmes, moments de débats de libre expression, d'actions de solidarité), l'organisation d'événements culturels, sportifs ou festifs engageant toute l'école et tout l'établissement, ainsi que l'exposition des travaux d'élèves prolongent les enseignements.

Ces actions combinées à celles mises en place dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours avenir et du parcours éducatif de santé créent la dynamique nécessaire à l'inclusion de chacune et de chacun dans le collectif, une attention particulière devant être accordée, dans les activités menées en classe ou hors de la classe, mais aussi dans les usages des espaces collectifs de l'école ou de l'établissement, à ce que l'égalité des droits des filles et des garçons soit respectée.

● 2 - Le parcours citoyen dans le fonctionnement des écoles et établissements et la vie scolaire

Les écoles et les établissements scolaires sont des lieux d'apprentissage individuel et collectif de l'exercice démocratique de la citoyenneté politique ; ce sont des lieux,

- d'exercices, d'expériences et d'explicitations du droit,
- où les élèves exercent des responsabilités reconnues,
- où les élèves peuvent s'engager.

Le projet d'école ou le projet d'établissement, qui dans son élaboration associe les élèves, précise les actions mises en place.

● 3 - Mobiliser tous les acteurs

Le parcours citoyen repose sur les capacités d'écoute, de compréhension, d'analyse et de travail collectif de **tous les acteurs de l'école** : élèves, parents, enseignants, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation, personnels médicaux, personnels de direction...

L'engagement des élèves se développe d'autant mieux que les **conditions de bien-être et de justice**, qui créent la **confiance** dans leurs interlocuteurs, sont réunies. Les équipes doivent conjuguer bienveillance et exigence pour créer un climat scolaire favorable aux apprentissages et à l'expérience de la vie collective.

La réussite du parcours **implique l'engagement des élèves** dans les apprentissages et dans les activités proposées et leur participation aux heures de vie de classe et aux instances où ils sont représentés. L'attention portée à leur libre parole, la valorisation de leur rôle et les moyens qu'on leur accorde pour exercer leur mandat préfigurent à leurs yeux ce que sera leur participation à la vie démocratique.

Le projet d'établissement devra accorder une véritable place à toutes les actions qui peuvent préparer, aider les

élèves à s'engager dans le collectif de l'école et de l'établissement et à assumer leurs responsabilités individuelles dans des actions adaptées à leur âge.

La qualité du dialogue de tous les personnels avec les parents renforce l'efficacité du travail éducatif et facilite la co-construction du parcours citoyen de l'élève dans sa continuité et sa progressivité.

● 4 - Le parcours citoyen au cœur de la relation entre l'école, l'établissement scolaire et les territoires

Il est essentiel que l'institution scolaire joue de son implantation locale et tisse des liens au sein des territoires de proximité qui sont ceux de la vie quotidienne des élèves, de leurs parents, des partenaires de l'école (associations, réserve citoyenne, acteurs locaux, collectivités locales et territoriales...), afin que l'émergence de la citoyenneté s'appuie sur des situations vécues, et non pas sur une seule connaissance abstraite des règles.

Les projets doivent associer l'ensemble de la communauté éducative et les élèves, ce qui leur donne la possibilité de faire l'expérience du pouvoir d'agir des citoyens, en illustration des règles et principes auxquels ils sont initiés par et dans l'école.

Document joint

 [Circulaire "Le parcours citoyen de l'élève"](#) (PDF de 58.1 ko)

BOEN n°25 du 23 juin 2016



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.